

de prendre sur lui la réponse, non qu'il y ait en cela rien de personnel à votre égard, et vous savez le contraire, mais parce que la ou en sont rendues les choses il jugé à propos de se placer hors de toute démarche positive, et il me dit vous en avoir informé dans sa dernière lettre. Ses conseils cependant ne nous manqueront pas, j'en suis assuré, et ce n'est qu'après une longue conversation avec lui que je vous écris.

Mon premier projet était de vous faire une longue lettre, résultat de cette conversation. Mais vous savez que pour une écriture tant soit peu longue, je suis obligé d'employer une autre main; je le fais même pour celle-ci, souffrant du rhumatisme en ce moment. Nous avons cru par après, qu'une lettre serait un moyen bien imparfait de communication. C'est pourquoi malgré la saison avancée, il serait peut-être de la plus haute importance que vous vinsiez à Montréal, plus encore pour vous expliquer nettement avec votre correspondant principal, que pour savoir ce que nous pensons nous-mêmes. Si vous ne pouvez venir, force me sera d'écrire ma lettre projetée. Mais nous pensons que dans tous les cas une entrevue avec votre correspondant parerait à beaucoup des dangers qu'il y a à écrire, et vous donnerait le moyen de traiter le sujet plus intimement et plus amplement.

Notre principale remarque sur le tout, est que votre correspondant a changé de terrain, qu'il se remet presque, quoique sur une échelle plus large, dans la position où il était avant votre lettre; qu'il veut nous rendre responsables d'une partie du sujet dont nous ne nous mêlons pas, et qu'il procède encore par nous et par exceptions, au lieu de mettre les deux parties contractantes sur un pied d'égalité, et d'admettre que la position à leur faire à chacun résulte de l'appui qu'elles reçoivent respectivement de leurs amis.

Voici ce que je puis vous dire de mieux, en abrégé et sous cette forme. Si vous voulez bien me faire connaître vos déterminations, j'y donnerai suite en toute hâte et en toute sincérité. Si, comme la dernière lettre de votre correspondant le comporte, vous devez être le principal dans cette affaire, nous nous en réjurons.

Croyez moi bien sincèrement,

Votre ami,

(Signé) A. N. MORIN.

[NON-PUBLIÉE.]

(L'Hon. A. N. Morin à l'Hon. R. E. Caron.)

MONTRÉAL, 24 Novembre, 1845.

Cher Monsieur & Ami,

Depuis que l'inclusa a été écrite et cachetée, quelqu'un a fait parvenir à M. Lafontaine les lignes suivantes: "Mr. —'s compliment to Mr. Lafontaine, and begs to inform him that His Excellency the G. G. has received dispatches last evening ordering him home, he leaves on Wednesday."

Ainsi il est peut-être prudent de notre part de temporiser, en remettant votre homme sur le terrain où vous l'avez mis. Peut-être aussi que de son côté il trouvera à propos de remettre le sujet. Dans tous les cas nous persistons à croire que votre présence à Montréal serait infiniment à désirer. J'oubliais de vous dire que le bruit du départ du Gouverneur était connu d'une autre source au bureau du *Pilot* ce matin. Est-ce la guerre, ou la conviction que les choses ne peuvent plus aller, même pour un temps ordinaire.

Votre ami,

(Signé)

A. N. MORIN.

(L'Hon. W. Draper à l'Hon. R. E. Caron.)

LUNDI, 24 Novembre, 1845.

PRIVÉE.

Mon cher Monsieur,

J'arrive de Monklands.—Il a plu à Sa Majesté autoriser Lord Metcalfe de laisser au Comte Cathcart l'Administration temporaire des affaires de la Province, jusqu'à ce qu'un successeur puisse lui être nommé.—Il est de l'intention de Son Excellence de se prévaloir de cette permission, et de partir Mercredi pour l'Angleterre. Cette circonstance peut affecter vos vues par rapport à la lettre que je vous ai adressée, et je crois de mon devoir de vous en informer au plus tôt.

Je suis avec sincérité,

W. H. DRAPER.

La dernière malle annonce plusieurs mille louis en faveur des incendiés de Québec.

[NON-PUBLIÉE.]

(L'Hon. R. F. Caron à l'Hon. A. N. Morin.)

QUÉBEC, 25 Novembre, 1845.

Mon cher Monsieur & Ami,

J'ai reçu vos deux lettres en date d'hier, elles m'ont appris le départ du Gouverneur pour demain. Cet événement auquel je m'attendais et qui ne pouvait guères tarder à arriver, me confirme dans la ligne de conduite que je m'étais proposé de suivre. Je vous ai dit dès le principe, et je crois l'avoir écrit, que tout ce que j'entendais faire en recevant les communications qui m'étaient faites, était de les transmettre à ceux que je considérais plus en état de connaître les opinions du parti que l'on voulait regagner et à qui l'on faisait des ouvertures. Je me suis volontiers chargé de servir d'intermédiaire entre les chefs reconnus de ce parti et l'administration, ou plutôt un des membres de l'administration, parce que je croyais apercevoir des diffi-

cultés momentanés qui empêchaient que ces communications ne se fissent directement, je n'ai jamais entendu être chargé de la formation d'une administration, et de fait je n'en ai jamais été chargé, ni directement ni indirectement, et je pense aussi vous avoir dit que si la chose m'était proposée, je la refuserais, et certainement je l'aurais fait. En recevant la dernière lettre de M. Draper, je l'ai de suite transmise sans commentaire à M. Lafontaine, afin de savoir de lui et de vous ce qu'il fallait y répondre, mais comme je prévoyais ce qui arrive, le départ du Gouverneur, j'étais bien décidé à ne pas aller plus loin dans l'affaire pour le moment assuré que j'étais que les raisons qui m'avaient mis en scène allaient bien vite disparaître, et que bientôt l'administration actuelle pourrait traiter sans obstacle avec les personnes qui sont seules compétentes pour y faire les changements nécessaires, je veux parler de M. Lafontaine; de vous et de vos autres ci-devant collègues à qui la satisfaction est due et à qui il appartient de dire comment elle doit être faite. Pour moi, rester plus longtemps sur la scène, serait retarder et compliquer vos opérations, c'est à vous autres, à présent, qu'il faut aller, et je suis tellement convaincu que c'est là la marche à suivre, que je vais écrire de suite à M. Draper dans ce sens. En agissant ainsi, je ne le fais que parce que c'est une justice à vous faire, tout en vous assurant que si vous pensez que mon assistance, d'une manière ou d'une autre, peut vous être de quelque utilité, elle ne vous manquera pas, et que vous me trouverez toujours prêt à vous aider par tous les moyens en mon pouvoir.

D'après ces vues, vous voyez que ma présence à Montréal serait inutile, et d'ailleurs, par ce qui précède, que vous n'avez pas à craindre que je gâtes les choses en allant trop vite et trop loin.

Dans les démarches que vous aurez à adopter, il vous sera peut-être de quelque utilité de savoir que dans les lettres que j'ai écrites, et dans celles que je vous ai transmises, ou communiquées, se trouve tout ce qui s'est passé entre M. Draper et moi sur le sujet qui nous a occupés.

Dans la première de vos lettres, vous me demandez de vous faire connaître mes déterminations, je vous dirai que je n'en avais formé aucune, que celles que j'aurais pu avoir formées ne seraient plus de saison, et que maintenant je ne crois pas nécessaire d'en former.

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignez, lorsque vous me dites que si je dois être le principal dans cette affaire, vous vous en réjouirez, et c'est sans flatterie, et en toute sincérité, que je vous dis que la chose ne peut bien aller, que conduite par vous et Lafontaine, et que c'est cette conviction qui m'a amené à la conclusion de ne m'en mêler nullement, si ce n'est pour vous aider, si la chose est en mon pouvoir.

Je suis, &c.,

Tout à vous,

R. E. CARON.

(L'Hon. W. Draper à l'Hon. R. E. Caron.)

CONFIDENTIEL.

MONTRÉAL, 26 Novembre, 1845.

Mon cher Monsieur,

Le départ de Lord Metcalfe a eu lieu ce matin. Quoique ce changement n'altère en aucune manière l'opinion que j'entretiens sur la nécessité de renforcer l'Administration locale, il affecte matériellement la position dans laquelle je me trouve et sera placé, et encore bien plus les pouvoirs que je peux avoir pour effectuer quelque chose d'avantageux et de satisfaisant.

J'ai cru de mon devoir Lundi—le jour où j'eus la première communication officielle de l'intention de Son Excellence—de vous en informer, et c'est d'après le même motif que je vous communique combien je sens ma position affectée, vu que vous avez droit d'attendre de moi l'information la plus prompte sur tout ce qui pourrait influencer vos propres opinions et actions dans cette affaire.

Croyez-moi, &c.,

W. H. DRAPER.

[NON-PUBLIÉE.]

(L'Hon. R. E. Caron à l'Hon. L. H. Lafontaine.)

QUÉBEC, 6 Février, 1846.

Mon cher Ami,

Je m'acquiesce aujourd'hui de la promesse que je vous ai faite, de vous envoyer copie des lettres qui vous manquaient pour compléter la correspondance qui a eu lieu entre vous et moi, et entre Draper et moi.

Je compte sur votre discrétion pour l'usage que vous ferez d'une correspondance commencée avec l'intention qu'elle serait confidentielle. Je n'entends pas cependant vous priver des avantages qu'elle pourrait vous procurer, et je ne recule nullement devant la responsabilité de ce que j'ai écrit et suggéré; mais j'ai lieu de m'attendre que vous ne ferez pas de ceci le sujet de discussions sur les papiers publics.

Je suis, cher ami,

Tout à vous,

(Signé) R. E. CARON.

[NON-PUBLIÉE.]

(L'Hon. M. Caron à l'Hon. L. H. Lafontaine.)

MONTRÉAL, 10 Mars, 1846.

Mon cher Ami,

Je pars pour la campagne d'où je ne reviendrai que Jeudi soir, pensant